



Formation annulée par l'Afpa au bout de 11 mois de formation

Par **Estellebetterave**, le **21/03/2023** à **09:42**

Bonjour, j'ai utilisé tous mes droits au chômage pour une formation T3E à l'Afpa qui devait durer un an. Au bout de 11 mois, on nous annonce que le passage du titre pro est annulé (pas de jury, pas de matériel, pas de plateau technique). J'ai utilisé tout mon chômage et je sors une main devant une main derrière sans titre professionnel après 1 an de formation. Je trouve que je subis un fort préjudice et j'aimerais porter plainte contre l'Afpa mais je ne sais pas pour quel motif... Merci de vos réponses, cordialement